

Farac info



Fondée en 1910

Bulletin de liaison de la Farac (Fédération d'associations d'anciens combattants, d'amicales régimentaires et d'associations à caractère patriotique de Lyon et de sa région).

BULLETIN n° 546 • JANVIER 2023



ÉDITORIAL

La période des vœux est bien engagée. J'imagine, sans guère me tromper, que la (bonne) santé a été de tous les souhaits. Il faut bien cela pour espérer échapper à la triple alliance du Covid, de la grippe et de la gastro-entérite !

Ceci dit, de quoi 2023 sera-t-il fait ? L'année 2022 s'achève dans l'incertitude du lendemain, amplifiée par la guerre en Ukraine. Nous sommes bien loin des « dividendes de la paix » promis par le premier secrétaire du parti socialiste d'alors. Partout s'annoncent des tensions nouvelles, des ruptures d'équilibre, des zones d'affrontement. L'année 2023 sera longue, très longue. La Guerre froide est de retour !

Face à ce constat, la dégradation de la cohésion de notre Nation n'est pas faite pour nous rassurer. Il suffit de se référer aux faits divers relatés dans nos journaux quotidiens pour en être convaincus. Encore faut-il savoir lire... et s'intéresser à l'évolution de la

société américaine, toujours en avance sur ce qui nous pendra au nez dans quelques années !

Par ailleurs, et depuis trente ans, la France recule dans tous les classements mondiaux. Un seul exemple, celui du classement des pays les plus riches en fonction du PIB 2022 (produit intérieur brut par habitant), indicateur qui reflète le niveau du développement d'un pays. Nous sommes désormais classés à la 28^e place, je dis bien 28^e place, devancés par des pays apparemment plus modestes comme le Danemark, l'Autriche, l'Islande, la Belgique, la Finlande, Malte, l'Italie ! Pauvre France ! Réveille-toi !

A l'évidence, nos schémas de pensée ne sont plus adaptés. A nos politiques de trouver une nouvelle voie, de « changer de peau », d'avoir une véritable vision de long terme. C'est mon vœu le plus cher.

André Mudler - Président de la Farac

SOMMAIRE

P 02 La « Commune à Lyon »(1870 - 1871)
P 07 La charge de la colonne Leclerc
P 09 Christmas cargo
P 11 Messe du Souvenir - 27 novembre 2022
P 13 La Farac à la rencontre du 68^e Regiment
d'Artillerie d'Afrique

P 15 Déclaration des dons - associations
P 16 Conférences
P 16 La vie des associations
P 16 Agenda

LA « COMMUNE » A LYON (1870 - 1871)

Liminaire

Dans le numéro 540 de *Farac Info* de mai-juin 2021 une rubrique abordait l'épisode insurrectionnel de la « Commune de Paris » (18 mars -28 mai 1871). Il semble intéressant de la faire suivre de l'observation de ce qui s'est passé à Lyon pendant la même période, d'autant que l'histoire a retenu que Lyon fut la première ville de province à réagir politiquement à l'annonce du désastre de Sedan (2 septembre 1870). En effet, dès le 4 septembre, à l'issue d'un mouvement populaire spontané, des citoyens lyonnais prononcent la déchéance de l'Empire et proclament la République Par cette prompte et catégorique prise de position, Lyon se montrait fidèle à sa réputation de ville à l'âme libre, indépendante et patriote. Lyon servait une fois encore de boussole politique aux villes du Midi. Lyon confirmait être l'épicentre des mouvements de pensée sociale.

Les faits

Le message du désastre de Sedan parvint à Lyon dans la nuit du 3 au 4 septembre 1870. Au matin, l'effervescence s'empare de la rue. Les Lyonnais, abasourdis, se concertent, partagent colère, rage et indignation. Des cortèges impulsifs partent des quartiers « remuants » de la Croix-Rousse et de la Guillotière pour se rassembler place des Terreaux, devant l'Hôtel de ville, résidence du

préfet et siège de la « Commission municipale ».

Portés par leur exaltation, les manifestants envahissent l'Hôtel de ville. Le préfet est



Désiré Barodet



Le drapeau rouge flotte sur l'hôtel de ville

est hissé sur le dôme. Le docteur Durand et Désiré Barodet, représentants de clubs occultes des quartiers, prennent la parole au balcon. Ils haranguent la foule et, avec aplomb, déclarent la déchéance de l'Empire, proclament la République, annoncent la constitution d'un « Comité de salut public ».

Ils en font aussitôt approuver la composition par acclamations. Même si les 78 commissaires choisis sont pour la plupart des inconnus, les frondeurs, électrisés, les adoucent frénétiquement, avec confiance.

C'est ainsi que le 4 septembre 1870, à 9 heures du matin, quelques citoyens prolétaires prirent possession de la ville de Lyon ; la « révolution lyonnaise » s'est accomplie comme s'il s'était agi d'une formalité inscrite dans la logique de l'Histoire.

interpellé et mis au secret. Le drapeau rouge

A noter que depuis 1848, Lyon ne jouissait plus du droit commun en matière de représentation municipale élue par les citoyens. Elle était administrée, sous la tutelle d'un préfet-maire,

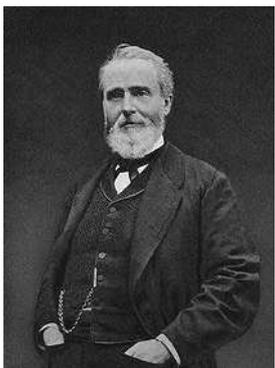
par une « Commission municipale » imposée par l'Empire. Contre son gré, Lyon était sous « gestion impériale ». Elle supportait difficilement de voir son identité politique réduite à quia.

4 septembre 1870, 9 heures, le « Comité de salut public » à l'oeuvre

La sélection des 78 commissaires, adoptée sur le champ, peut prêter à interrogation. Qui étaient ces personnages disponibles au jour J ? Au risque de se fourvoyer, l'idée qu'ils appartenaient à des mouvements subversifs

« dormants » en l'attente du « grand jour » paraît devoir être écartée. Si, pour quelques-uns, leur savoir, leur personnalité, pouvaient leur valoir une certaine notoriété dans les quartiers, en revanche, la majorité d'entre eux semble relever d'un opportunisme circonstanciel. Plusieurs sont affiliés à « l'Association internationale des travailleurs ». D'autres représentent les loges maçonniques. Tous entendent assumer les pouvoirs et légiférer. Ils s'installent imprégnés du devoir qui leur échoit, convaincus de pouvoir gouverner en toute indépendance, lancer un programme audacieux de réformes sociales, percevoir l'impôt, concevoir la sécurité et la défense de leur ville.

5 septembre 1870, la première déconvenue du « Comité de salut public »



Le préfet Challemel-Lacour

Alors qu'il siège et délibère sans interruption depuis la veille, le « Comité de salut public » reçoit dans la matinée du 5 septembre une dépêche signée Gambetta, lui signifiant que le « Gouvernement provisoire de la Défense

nationale » avait nommé, pour le représenter à Lyon,

Paul Challemel-Lacour, préfet du Rhône.

C'est la stupéfaction, le tollé... en vertu de quelle loi Lyon aurait-elle à subir une nouvelle tutelle étatique ? Sa « révolution » ne lui donne-t-elle pas des droits à l'égal de ceux

C'est dans le vacarme que les commissaires s'interrogent sur la conduite à tenir. Ils finissent par s'accorder pour accueillir Challemel-Lacour, mais seulement en qualité de « délégué du gouvernement de Paris auprès du gouvernement de Lyon ».

6 septembre 1870, installation du préfet Paul Challemel-Lacour



Le 6 septembre à 10 heures, Paul Challemel-Lacour se présente à l'Hôtel de ville. Dès l'entretien protocolaire, il mesure que la démocratie lyonnaise est ombrageuse et il ressent que l'accueil qui lui est réservé est empreint d'hostilité. Le « Comité » lui affecte quatre pièces, mal éclairées, à l'entresol de l'Hôtel de ville. Sur les marches du mauvais escalier de service qui les dessert, des gardes nationaux sont mis en faction. Ils ont pour consigne de ne faire accéder aucun visiteur sans le visa préalable d'un commissaire. Le « Comité » fixe également le filtrage du courrier adressé au préfet et sa lecture avant remise. Challemel-Lacour est en quelque sorte privé à la fois de sa liberté de mouvement et de sa capacité d'action. Sur son insistance, il obtiendra un laissez-passer pour circuler dans la ville. Puis un *modus vivendi* interviendra, le « Comité » lui reconnaissant, hors Lyon, la charge du département du Rhône et celle des intérêts généraux de la Défense.

Le « Comité de salut public » travaille

du gouvernement de Paris, composé de bourgeois ?

Ces concessions accordées, avec réticence, au préfet, le « Comité » poursuit ses séances sans se préoccuper des prérogatives qui pourraient appartenir au représentant de l'Etat. Il statue dans tous les domaines :

- Suppression de l'octroi et, en remplacement, institution d'un impôt sur les valeurs immobilières.

Dans l'attente de son recouvrement, il fixe une réquisition sur les avoirs des riches.

- Suppression des communautés religieuses et confiscation de leurs biens, censure des journalistes d'opposition, contrôle des citoyens aux portes de la ville... S'agissant de la sécurité, il avalise la création d'un « Comité de sûreté générale » dont il ne put, ou ne voulut, contrôler l'activité et empêcher les excès. Cet instrument « régalien », composé d'individus au passé discutable, s'arrogea un droit de justicier. Il entreprend la chasse aux citoyens soupçonnés d'avoir servi l'Empire. De façon inique, il procède aux arrestations, emprisonnements, séquestres et confiscations de biens. Il pille le patrimoine religieux. Aucune exécution capitale sommaire ne sera néanmoins commise.

Vers une évolution de la gouvernance lyonnaise

La mission d'Etat du préfet est de remplacer le pouvoir révolutionnaire par une municipalité élue au suffrage universel. N'ayant pas l'autorité pour l'imposer, il louvoie et exploite toutes

les ressources de l'art diplomatique auprès

des commissaires les plus modérés. Expert en circonvolutions, n'est-il pas « normalien », il en fait admettre l'idée, au grand dam des commissaires doctrinaires, partisans d'un pouvoir révolutionnaire pour le salut de la République. Les élections municipales sont fixées au jeudi 15 septembre 1870. La convocation des électeurs est un modèle d'habileté préfectorale.

Le transfert des mandats et pouvoirs

Le scrutin municipal s'est déroulé sans incident. Le 16 septembre, le conseil municipal élu ouvre sa première séance. Le « Comité de salut public » sait quitter la tribune avec élégance. Il déclare, avec solennité, n'avoir fait que son devoir et qu'il transmet le flambeau avec espoir. La première résolution du conseil municipal élu semble lui faire écho : *les actes du « Comité de salut public » auront force de loi pour la ville de Lyon, et ils seront exécutés sans être discutés.* Pusillanimité, aveu de faiblesse, signe de lassitude, Challemel-Lacour ne récuse pas les attendus de cette

Les turbulences lyonnaises ne cessent

L'épisode de l'élection municipale n'a pas apaisé les turbulences dans les quartiers. Sur fond de difficultés de vie et de subsistances au quotidien, ils bruissent d'effervescences, d'impatiences, d'insatisfactions. La tension est permanente, chaque jour peut être veille d'émeutes. Pour la mesurer, voici quelques événements qui jalonnent cette période « intranquille » :

- Le 17 septembre, au lendemain de l'installation du conseil municipal élu, une fraction d'ultras révolutionnaires fonde un « Comité central fédératif », avec pour ambition de maintenir l'esprit populaire à la hauteur de la « Révolution ».



- Le 18 septembre, arrive à Lyon le révolutionnaire russe Mikhaël Bakounine. Son dessein est de promouvoir à Lyon un mouvement doctrinal communiste et internationaliste.

- Le 28 septembre,

Mickhaël Babounine

les deux mouvements

résolution. Le drapeau rouge flotte toujours sur le dôme de l'Hôtel de ville.

subversifs s'agglomèrent. Leur objectif commun est de rétablir la « Commune ». Vers midi, ils envahissent la place des Terreaux et occupent l'Hôtel de ville. Ils destituent tous les élus, fonctionnaires, autorités, notables en fonction. Ils profèrent anathèmes et invectives à leur encontre, vilipendent leur impéritie et leur coupable modérantisme révolutionnaire.

- Ils proclament le rétablissement de la « Commune », déclarent exercer désormais la souveraineté du peuple et s'opposer à toutes les oppressions. S'ils parviennent, dans l'après-midi, à rameuter un quarteron de mécontents permanents, d'affidés toujours disponibles, de ménagères aux abois, en revanche, ils ne trouvent pas le soutien qu'ils escomptaient auprès de la garde nationale, ni l'adhésion de la majorité des Lyonnais qu'ils attendaient. Ceux-ci, dans l'expectative, gardent confiance en leur mairele docteur Hénon. Vers 17 heures, la subversion s'étiolle. Ses instigateurs s'esquivent. Les manifestants, frustrés, se dispersent. Le préfet Challemel-Lacour, récupérant son statut, en

profite pour réclamer auprès du gouvernement les pleins pouvoirs. Il les obtient !



Le docteur Hénon

• Le 19 décembre, parvint à Lyon la fâcheuse nouvelle du sévère revers subi la veille à la bataille de Nuits-Saint-Georges par les Français face aux Prussiens. Les 1^{ère} et 2^e légions du Rhône

y étaient engagées.

L'émoi est vif. La Croix-Rousse se met en branle. La générale est battue. Le tocsin sonne. Les ouvrières se rassemblent en habits de deuil. Elles excitent « leurs hommes ». Le tisseur Arnaud, commandant le 12^e bataillon de la garde nationale qui s'oppose à l'envahissement de la mairie de la Croix-Rousse, est malmené, trainé par une vile populace jusqu'au Clos Jouve, fusillé. Immense fut le retentissement. Gambetta vint assister aux funérailles. La ville de Lyon adopte les trois enfants de la victime. Les coupables furent poursuivis et jugés. Le meneur, un certain Deloche, fut exécuté.



Le commandant Arnaud

• Le 28 janvier 1871, le préfet Challemel-Lacour présente sa démission à Gambetta « ... je ne puis plus être utile au poste où je suis ». L'homme est las, désabusé. Le fonctionnaire, déçu, agacé. Il est conscient

de n'avoir pas su rétablir l'autorité du pouvoir central. Il s'avoue ne pas avoir compris les Lyonnais. Un trait de Laurent-Pierre de Jussieu, écrivain moraliste (1792 – 1866), lui va « qui s'obstine à mordre un caillou ne réussit qu'à se casser les dents ».

• La nuit du 22 au 23 mars, une autre insurrection éclate en résonance aux événements de Paris. Son schéma est conforme au genre. Les factieux occupent l'Hôtel de ville. Ils bénéficient de la complicité d'un certain nombre d'officiers séditieux de la garde nationale. Ils « ressuscitent » un « Comité de salut public ». Pour tenir la place, ils acheminent des pièces d'artillerie prises au Fort des Charpennes, et des boulets, sans s'apercevoir qu'ils n'ont pas le même calibre que les canons !

Le retour impromptu de deux bataillons des

légions du Rhône engagés dans la défense de la place-forte de Belfort, et la liesse populaire qui s'ensuit, annihilent les velléités des insurgés. Ils renoncent et s'éclipsent discrètement le 25 mars.

• Le 30 avril, se déclenche une violente rébellion à l'occasion de la tenue des élections municipales organisées à l'échelon de la France, en exécution de la loi du 14 avril votée par l'Assemblée nationale. Des émeutiers armés, dont certains revêtent l'uniforme de la garde nationale, occupent le bureau de vote de la mairie de la Guillotière et refoulent *manu militari* les électeurs. Ils consolident leur position en édifiant des barricades dans les rues avoisinantes.



La Guillotière, 30 avril 1871



Le préfet Valentin, qui a remplacé Challemel-Lacour, le général Crouzat, commandant la division militaire et le procureur de la République Andrieux



La tombe du commandant Arnaud au cimetière ancien de la Croix-Rousse

S
,

a
c

Le procureur Andrieux

cordent pour un
rétablissement de
l'ordre sans retard.

Dans un premier temps, les deux bataillons d'infanterie du 38^e de ligne, dirigés sur zone, sont neutralisés (ou pactisent ?) par les agitateurs, notamment par des femmes qui s'insèrent dans leurs rangs. Les deux bataillons se replient. Dans un deuxième temps, deux colonnes composées d'artilleurs et de cavaliers partent de la place Perrache pour converger, en empruntant les rives droite et gauche du Rhône, vers la mairie de la Guillotière transformée en redoute. Après une préparation d'artillerie, la cavalerie donne l'assaut et dégage le site. L'ordre est rétabli.

L'engagement brutal fut meurtrier, 30 soldats morts ou blessés, 50 tués et blessés parmi les insurgés, encore que le nombre de ces derniers demeure largement inconnu, beaucoup ayant été évacués par les leurs pour échapper au Conseil de guerre. Le préfet est blessé. Le procureur de la République, un moment prisonnier des émeutiers, arrive à s'échapper par ruse. Dans les autres bureaux de vote de la ville de Lyon, hormis quelques désordres à la Croix-Rousse, le scrutin se déroule régulièrement.

Vers le retour au paisible

Cet aperçu, non exhaustif, des péripéties ayant « tourné » Lyon entre septembre 1870 et mai 1871, met en exergue la fermentation qui sourdait dans les esprits et dans les cœurs des Lyonnais durant l'Empire et le règne de Napoléon III.

Lyon (sur)vivait sur un volcan, tant le malaise social qui couvait dans les quartiers était aiguë. L'éruption prévisible, et ses répliques, auraient-elles pu être anticipées ? Mon propos n'est pas d'en disserter. Il est loisible, toutefois, de souligner qu'au fil du temps des siècles les progrès sociaux majeurs ont toujours suivi les chemins du sang. Après que l'accès de fièvre du 30 avril fut dissous, la proverbiale sagesse lyonnaise l'emporte et contribue à un retour au paisible les premiers jours du mois de mai 1871. Ainsi s'achève l'utopie révolutionnaire de la « Commune » à Lyon. Symbole du changement, la municipalité de Lyon place en faction à l'entrée de l'Hôtel de ville un sapeur-pompier en grand appareil, en remplacement des gardes nationaux mis en congé définitif.

Réflexions libres

- Tout d'abord, plaçons cet article sous le chapeau de l'œuvre de Jean-Baptiste Clément, chansonnier, maire de Montmartre pendant la « Commune » de Paris

*« Quand nous chanterons le temps des cerises
Et gai rossignol et merle moqueur
Seront tous en fête/
Les belles auront la folie en tête
Et les amoureux du soleil au cœur... »*

- Ensuite, citons une maxime (supposé être) de Nizier de Puitspelu, l'auteur du « Littré de la Grande Côte » :
« Méfie-toi des gones qui savent faire rien de rien, ils sont capables de tout ».
- Enfin, risquons une appréciation sur Lyon et les Lyonnais en quatre brèves :

Primo : il peut être avancé que Lyon est un foyer historique des idées, y compris révolutionnaires, et un creuset d'évolutions sociales.

Secundo : il peut être soutenu que Lyonaspire à l'ordre dans l'intérêt du négoce et des affaires. Partisane de règlements raisonnables, sourcilleuse des formes, elle attend qu'ils soient appliqués avec impartialité. A Lyon, ville de gain, il est de bon aloi de taire les avoirs.

Tertio : il peut être avoué que Lyon, pour asseoir dans la durée sa réputation de ville de manufactures et de cité fabricante et commerçante, a exploité sans état d'âme la main d'œuvre plébéienne. Ce principe patronal forgé au fil du temps un clivage de société, source de récurrentes explosions de colère et de grèves dures. Quand la souffrance du monde ouvrier atteint l'insupportable, sa révolte est inextinguible. Elle le fut en 1831, 1834, 1835 où la rébellion des « canuts » atteint une extrême violence. La répression fut tout aussi impitoyable causant des centaines de tués et blessés, entraînant des milliers de condamnations et de déportations. Voltaire l'a dénoncé « une pauvreté noble est tout ce qui leur reste ».

Quarto : il peut être affirmé que Lyon, depuis les commencements, est ardente de patriotisme et amante de la liberté. Quand celle-ci est bâillonnée, les Lyonnais, quitte à risquer la potence, conspirent pour lui redonner la

voix. Pour les mêmes raisons, Lyon cultive le particularisme d'être rétive à tout dirigisme extérieur. Jaloux de leur liberté, les Lyonnais ne peuvent souffrir les interférences dans la gestion de leur patrimoine, du pouvoir bureaucratique « parisien ». Lyon suit le précepte de Jean-Jacques Rousseau qui écrivait dans « *Le contrat social* » « *Il n'y a pas de capitale en République* ».

En 1793, Lyon était dans cette logique lorsqu'elle s'opposa au joug de la Convention nationale. Cela lui valut de perdre son nom pour celui de « Ville-Affranchie ».

(1) Si ma plume ne flanche pas, l'évocation de cette période tragique de la vie lyonnaise fera l'objet d'un propos futur...

Jean LAROCHE
Octobre 2022

Sources

- Louis Andrieux, *La Commune à Lyon en 1870 et 1871*, Perrin & Cie, 1906.
- Robert Dreyfus, *Monsieur Thiers, les Cahiers verts*, 1928.
- Gabriel de Broglie, *Mac Mahon*, Perrin 2000.
- ONAC Lyon, *Le monument des Enfants du Rhône*, 2007, brochure élaborée avec le concours de la Farac
- Citations empruntées à JB Clément, Jussieu, Nizier de Puitsplu, JJ Rousseau et Voltaire.

LA CHARGE DE LA COLONNE LECLERC

Il y a 80 ans...

Décidée par le général de Gaulle à la fin de novembre 1942, l'offensive du colonel Leclerc sur le Fezzan est couronnée par un succès éclatant qui, en rendant célèbre la « colonne Leclerc » dans le monde entier, renforce le prestige militaire de la France libre auprès des Alliés.



La prestigieuse colonne, dont l'audace va étonner le monde, est formée au départ de 400 hommes, 150 Européens et 250 Africains. Parmi eux, 250 sont des combattants et 150 sont des conducteurs et aides, montés sur une soixantaine de

véhicules. L'armement se compose de mitrailleuses

Hotchkiss, de fusils-mitrailleurs, de fusils, et de canons de 75 de montagne modèle 1928. La colonne est appuyée par quelques avions de transport Potez et Bloch 120 ainsi que par des *Lysander* (avions d'observation) et des *Bleinheim* (bombardiers légers) arrivés d'Angleterre.

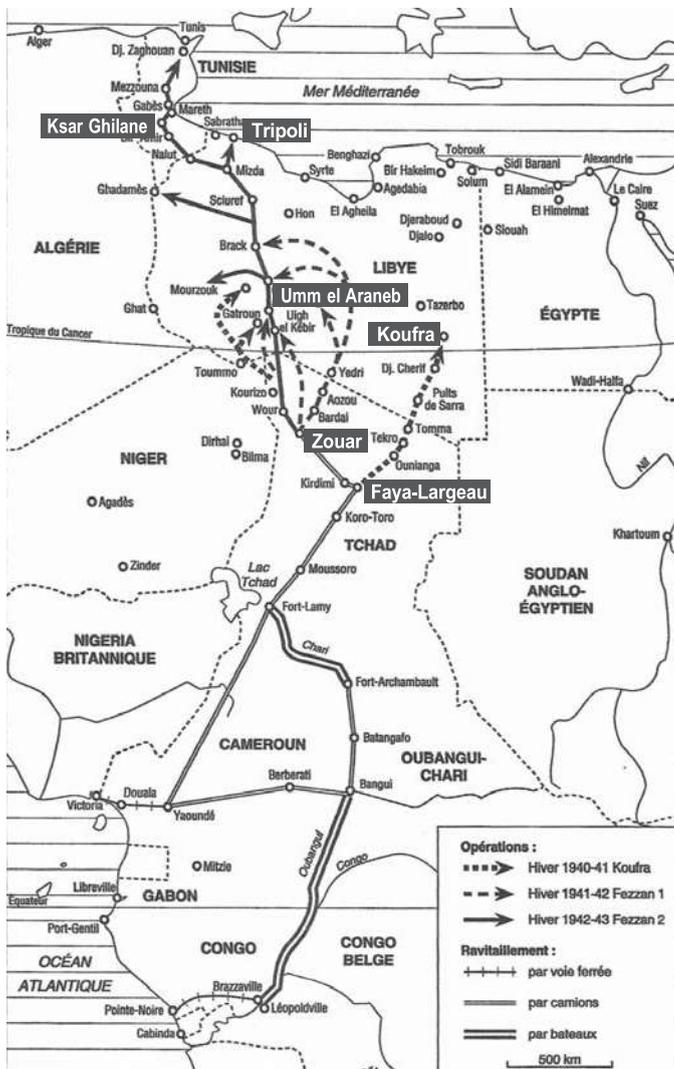
Si Koufra est devenue célèbre de par le serment que le colonel Leclerc y fit tenir par ses soldats,



1941, l'offensive sur le Fezzan est aussi importante stratégiquement aux yeux du général de Gaulle qui vise l'accès à la Tunisie, pays qui fait partie de l'Empire colonial français.

après la reddition du fort, le 1^{er} mars

Le 4 décembre 1941, Leclerc, qui vient d'être nommé général, quitte la ville tchadienne de Faya-Largeau pour le village de Zouar, dans les monts Tibesti, à la tête d'une colonne forte de 600 hommes et d'une centaine de véhicules. Durant ses déplacements dans le désert, la colonne est harcelée et mitraillée par l'aviation italienne et même par un Heinkel allemand. Plusieurs véhicules sont détruits. Cela n'empêche pas Leclerc de lancer un raid sur Umm el Araneb, puis de revenir sur Zouar le



Leclerc et son « képi » de général

et cousues sur cet invraisemblable képi confectionné avec un

fond de chéchia recouvert d'un morceau de chèche » écrira le général Massu. C'est aussi le moment où Leclerc est nommé commandant supérieur des forces de l'Afrique française libre. Sur le plan stratégique, la situation s'améliore

pour les Alliés puisque, à la fin de l'été 1942, la 8^e armée de Montgomery a conquis la Cyrénaïque et terrassé les forces de l'Axe à El Alamein le 2 novembre 1942.



Jeep armée d'une mitrailleuse Vickers et d'une mitrailleuse Browning 12,7

C'est donc vingt mois après la victoire de Koufra, dont le général de Gaulle avait mesuré l'importance symbolique en envoyant au vainqueur le message suivant : « *Vous avez ramené la victoire sous les plis du drapeau, je vous embrasse !* », que Leclerc, devenu Compagnon de la Libération, prépare la seconde offensive sur le Fezzan. Celle-ci, qui débute en décembre 1942, mobilise, en comparaison avec Koufra, une petite armada, à savoir 4 800 hommes et 790 véhicules, et dont la couverture aérienne est assurée par les appareils du groupe Bretagne. Fin décembre, il attaque le village d'Umm el Araneb qui tombe le 4 janvier 1943, malgré les pilonnages de l'aviation italienne et des Heinkel allemands. Bilan : 200 prisonniers, une dizaine de canons, une vingtaine de mitrailleuses et des mortiers. D'autres sites secondaires tenus par les Italiens se rendent dans les jours qui ont suivi.

Le 8 janvier, les hommes de Leclerc, parmi lesquels le capitaine Massu, occupent le village de Mourzouk. Plus de 100 Italiens sont faits prisonniers. Le 12 janvier, le général Leclerc envoie son communiqué n°16 où il déclare que la campagne du Fezzan est terminée. Mais dès le lendemain, le général de Gaulle demande à Leclerc de poursuivre sa progression vers Tripoli. Le 26 janvier, les troupes de Leclerc sont accueillies par les acclamations d'une population qui croise, pour la première fois, des hommes

de la division du général Koenig, le vainqueur de Bir Hakeim. Les Britanniques sont stupéfaits du spectacle donné par cette colonne bigarrée, mélangeant Européens et indigènes, traînant toutes sortes de véhicules dont ils ont peine à croire qu'ils ont pu vaincre le désert !



Arrivée à Tripoli

Le général Leclerc rencontre aussitôt le général anglais Montgomery dans le but d'intégrer la 8^e armée afin de participer à la libération de la Tunisie. Dès lors, la colonne Leclerc devient la Force L. Le 20 février 1943, elle pénètre en Tunisie, chargée de protéger le flanc gauche de l'armée de Montgomery. Le 10 mars, les troupes de Leclerc sont confrontées pour la première fois à la Wehrmacht. C'est la bataille de l'oasis de Ksar Ghilane qui a mis en évidence les hautes qualités manœuvrières du général Leclerc.



Des hommes de la Force L à Ksar Ghilane



Le monument de Ksar Ghilane

Dans la foulée, la Force L participe à la conquête de la Tunisie. La capitale est libérée le 8 mai. Quelques semaines plus tard, devenue 2^e division blindée grâce à de multiples renforts, les hommes de Leclerc ne se doutent pas qu'ils vont vivre une nouvelle épopée qui les mènera jusqu'au nid d'aigle de Berchtesgaden. Mais ceci est une autre histoire !

AM

Adaptation d'un article paru dans la revue « Les chemins de la mémoire » parue en janvier 2013.

CHRISTMAS CARGO

*Plus connue sous le nom de **miracle de Noël** durant la guerre de Corée, l'évacuation du 10^e corps d'armée des Etats-Unis et de civils nord-coréens à partir du port de Hungnam (Mer du Japon) du 15 au 24 décembre 1950, tient en effet du miracle.*

La bataille de Chosin (27 novembre - 13 décembre) qui s'est déroulée par des températures inférieures à zéro et une neige montant jusqu'aux genoux, fut l'un des combats les plus meurtriers et les plus féroces de l'histoire des Etats-Unis et de la péninsule de Corée.

Elle a contraint le général Douglas MacArthur, commandant en chef des troupes des Nations unies, à ordonner au 10^e corps un retrait par la mer, la voie terrestre étant jugée inadéquate et le pont aérien aléatoire car dépendant du contrôle par les Américains de l'aérodrome local



menacé par l'artillerie ennemie. Des dizaines de milliers de civils nord-coréens vont les suivre car les Américains deviennent leur seule chance d'échapper à un tragique destin.

L'ordre d'évacuation pour 105 000 soldats, 18 422 véhicules et 350 000 tonnes de marchandises en vrac est donné le 8 décembre, avec comme date limite le 24 décembre. Plus de 125 navires sont mis à contribution. Le plan d'évacuation placé sous l'autorité du général Edward Almond, commandant le 10^e corps, fut d'une extrême efficacité, d'autant que l'armée des volontaires du peuple chinois et de celle de l'armée populaire coréenne avaient besoin de souffler après la bataille de Chosin et n'étaient donc guère en mesure de perturber les opérations d'embarquement.

C'est grâce à la longue insistance du docteur Hyun Bong-hak, un officier coréen des affaires civiles éminemment respecté, que la décision d'évacuer le plus de civils possible est prise au plus haut niveau du commandement américain.

Bien que le général Almond ait prévu d'évacuer les représentants du gouvernement, et leurs familles, il ne s'était pas attendu à ce que des milliers de civils tentent d'atteindre Hungnam.

En plus d'entraver les opérations d'évacuation en surpeuplant la zone portuaire, le vaste mouvement de réfugiés représentait en effet un danger d'infiltration des volontaires chinois et des militaires de la Corée du Nord. Un choix crucial s'est imposé aux Américains.



Réfugiés nord-coréens ralentis par la neige dans leur fuite vers Hungnam

Pourtant, plus de 86 000 réfugiés ont pu embarquer à Hungnam. En comptant des opérations annexes d'évacuation, c'est près de 100 000 civils qui ont pu être évacués du nord-est de la Corée. A noter l'extraordinaire exploit d'un cargo de la marine marchande, le *SS Meredith Victory*, qui, le 22 décembre, a quitté le port de Hungnam avec 14 000 réfugiés à bord.



Embarquement des réfugiés



Les réfugiés sur le pont du cargo SS Meredith Victory



Embarquement des troupes de l'ONU

Parmi les civils évacués et emmenés vers le sud, se trouvaient les futurs parents du président sud-coréen Moon Jas-in (2017 - 2022).

Le matin du 24 décembre, le périmètre défensif du port était silencieux. Les navires transportant les dernières troupes et matériels du 10^e corps avaient bien quitté le port de Hungnam, ne laissant aucun équipement en état de fonctionner, ni fournitures utilisables. A 14h30, le 10^e bataillon du génie et des équipes de démolition de la marine faisaient exploser le port avant de quitter les plages à bord d'engins de débarquement.

Environ 200 tonnes de munitions, une quantité similaire de dynamite gelée, 227 tonnes de bombes aériennes et environ 200 barils de pétrole et d'essence n'ayant pu être embarqués, avaient contribué à l'intensité de l'explosion !



Démolition du port

Informé le jour de Noël du succès de l'opération, le président des Etats-Unis Harry Truman eut ces mots : « *Je remercie Dieu pour le succès de l'opération Hungnam. C'est le meilleur cadeau de Noël que j'ai jamais eu* ».

AM



Mémorial commémoratif de l'évacuation de Hungnam, Historic Park de Geoje, Corée du Sud

MESSE DU SOUVENIR - 27 novembre 2022

A l'initiative de la Saint-Cyrienne, de l'association des membres de la Légion d'honneur décorés au péril de leur vie, de la Farac et de l'union des amicales de l'arme blindée cavalerie, 4/13^e Chasseurs, la messe annuelle du Souvenir a été célébrée le 27 novembre dernier en la basilique Saint-Bonaventure.

Animée par le Chœur d'hommes de Lyon et par le quatuor de tubas de la musique de l'Artillerie, avec la participation de nombreux portedrapeaux, cette messe a été particulièrement réussie, dégagant une communion de pensée

pour tous ceux qui sont morts pour la France en 2022.

Honorée par la présence du général de corps d'armée Gilles Darricau, gouverneur militaire

de Lyon, de plusieurs officiers supérieurs de

son état-major, de M. Philippe Meunier, vice-président délégué, représentant le président du Conseil régional Auvergne Rhône-Alpes, d'officiers généraux (2s), de présidents et membres d'associations patriotiques, cet office

religieux a recueilli l'unanimité des participants et des fidèles, et a été suivie de nombreux échanges sur le parvis de la basilique.

AM



Porte-drapeaux salués par le gouverneur militaire de Lyon



Les chasseurs étaient bien représentés



Le chœur d'hommes de Lyon





LA FARAC A LA RENCONTRE DU 68^e REGIMENT D'ARTILLERIE D'AFRIQUE LE 7 DÉCEMBRE 2022

Ce fut un grand moment ! Grâce à l'appui du général de division (2s) Christian Peraldi, ancien chef de corps du 68^e RAA, et à l'obligeance du lieutenant-colonel Philippe Hoarau commandant par suppléance le régiment en l'absence du colonel Frédéric Moutin, en mission en Irak, la Farac a pu tenir un conseil d'administration élargi dans les locaux du régiment, concrétisant ainsi sa volonté d'ouverture.



Vue d'ensemble de la cérémonie

Nous étions 78 à participer au conseil d'administration, venus soit en car depuis le quartier général Frère, soit en véhicule personnel.

La réunion s'est tenue dans l'amphithéâtre Navereau. Accueillis par le chef d'escadron Brice F., nous avons pu tenir notre conseil d'administration, réduit à l'essentiel, et susciter de nombreux échanges, tant avec

les administrateurs, qu'avec les présidents d'associations et les nombreux porte-drapeaux.

A midi, fin de la réunion. Direction la place d'armes toute proche pour procéder à un dépôt de gerbe au pied du monument aux morts, rénové en juin 2021, mettant en valeur un tough géant, emblème de l'artillerie d'Afrique.



Dépôt de gerbe



Les porte-drapeaux devant le monument aux morts



Délégation de l'UNP de l'Ain

Allocution du président de la Farac

C'est avec beaucoup d'émotion que je prends la parole devant ce monument dédié aux morts pour la France du 68^e RAA, en particulier au maréchal des logis Pingaud, mort au Mali en 2013 lors de l'opération Barkhane.

Nous sommes 78, présidents, délégués ou secrétaires d'associations, porte-drapeaux et membres d'associations, à concrétiser notre attachement à notre armée, aux valeurs qui l'animent.

Dans ce quartier qui porte le nom du colonel Rousset, tué lors des combats de la libération de Marseille le 24 août 1944, je ressens toute la tradition des sept régiments d'artillerie d'Afrique dont le 68^e RAA est le dernier dépositaire. Nous

sommes conscients et fiers de l'honneur qu'on nous a fait de partager ce moment d'élan patriotique et du Souvenir.

Ce régiment, et là je m'adresse aux membres de la Farac ici présents, a été créé à Tlemcen en Algérie en avril 1941. Au sein de l'armée d'Afrique, il combat en Tunisie contre l'Afrikakorps, débarque en Provence dès le 15 août 1944, contribue à la libération d'Anse le 3 septembre 1944, est le premier régiment d'artillerie à tirer sur l'Allemagne nazie le 20 novembre 1944.

Le général de Gaulle n'a pas hésité à qualifier le 3^e groupe du 68 de « groupe légendaire sans lequel aucune victoire n'eut été possible ».

De 1945 à 1984, le régiment connaît de multiples garnisons en France et en Allemagne. Cantonné à La Valbonne depuis 1984, il fait désormais partie de la 7^e brigade blindée de Besançon et participe aux opérations extérieures du XXI^e siècle avec le redoutable et désormais célèbre canon automoteur de 155 mm, le Caesar.

Très attaché à son passé, à son appartenance à l'artillerie d'Afrique, le régiment adopte en 2020 un nouvel indigne de béret, le tough, composé de l'étoile chérifienne, d'un croissant de lune et de deux bombardes.

Régiment d'hier, d'aujourd'hui et de demain, le 6-8 peut être fier de sa devise « De l'audace... toujours ». J'en suis profondément convaincu.

Puis est venu le temps du déjeuner, moment

festif et convivial, au cours duquel le président s'est vu offrir un ouvrage sur l'Artillerie, avant de remettre au lieutenant-colonel Hoarau la



médaille d'honneur de la Farac gravée au nom du 68^e RAA, en remerciement de l'accueil qui nous a été réservé. Et pour conserver le souvenir de cette journée, chaque participant a reçu un pin's du 68^e RAA.

A 14h30, retour sur la place d'armes pour assister à la présentation de trois armes majeures du régiment : le canon Caesar de 155 mm, le mortier de 120 mm et le « Mistral », missile sol- air de courte portée.



Le mortier de 120 mm



Le canon Caesar

Pendant plus d'une heure, nous avons ainsi pu découvrir ces armes, discuter avec les servants, mesurer l'évolution de l'artillerie d'aujourd'hui par rapport à celle de nos 20 ans. Cela a beaucoup plu m'a-t-on dit !

A 16 heures, signal du départ. « Fin de manœuvre ».

Cette journée fut une belle démonstration de cohésion et de concrétisation du lien armée-nation, suscitant d'autres projets de ce type. Nous en reparlerons bientôt.

Merci à tous ceux qui ont partagé ce privilège, marque du dynamisme de notre fédération, bien qu'âgée de 125 ans !!!

AM

DÉCLARATION DES DONNÉS - ASSOCIATIONS

À l'attention des présidents et trésoriers d'associations

Lors du conseil d'administration de La Valbonne, Antoine ULRICH, vérificateur des comptes de la Farac, a tenu à sensibiliser et rappeler aux présidents et trésoriers des associations membres de la Farac, l'obligation déclarative imposée aux associations bénéficiaires de dons admis à la déductibilité fiscale au profit des donateurs. Cf. la loi n° 2021 – 1109 du 24 août 2021, article 19 et article 222 bis du code général des impôts.

Pour la première fois, en effet, les organismes sans but lucratif doivent déclarer annuellement les dons perçus et reçus fiscaux émis. Cette obligation s'applique aux dons reçus en 2021, objet d'une déclaration qui aurait dû être faite le 31 décembre 2022 au plus tard !

Attention : elle concerne uniquement les associations d'intérêt général

Comment procéder ?

Le mieux est de se reporter au site Internet : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/declaration-des-dons>

CONFÉRENCES

Lundi 30 janvier 18h30

Projet de loi de programmation militaire par le député du Rhône Thomas Gassilloud, président de la Commission de la défense nationale et des forces armées. Conférence organisée par l'association des auditeurs IHEDN-Région lyonnaise au campus Inseec 25, rue de

l'Université Lyon 7^e.

Inscription obligatoire avant le 20 janvier par le biais de l'URL ci-dessous

<https://ihedn-rl-ar14.org/event/projet-de-loi-de-programmation-militaire/>

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Amicale Royal Deux-Ponts/99^e et 299^e RI

Le samedi 11 février prochain à 20h00, l'orchestre d'harmonie des anciens et amis de la musique du 99^e RIA donne un concert à la salle polyvalente de Balan (01) au profit de

l'Ukraine. Direction musicale Roland Grévoz et Pascal Charton, ancien chef de la musique de l'artillerie.

Renseignements et réservations :
06 17 75 51 49 ou 06 60 67 39 61

AGENDA 2023

JANVIER

- **Lundi 16**
AG de l'ACUF de Lyon
- **Samedi 21**
AG de l'UNP Saint-Clair du Rhône
- **Vendredi 27**
AG de l'amicale nationale du 7^e BCA à Varces
- **Samedi 28**
- AG de l'UALR à Décines
- AG de l'UNP de Lyon à Tassin-la-Demi-Lune
- **Dimanche 29**
Commémoration de la libération du camp d'Auschwitz-Birkenau, 11h, place Bellecour

FEVRIER

- **Jeudi 2**
CA Farac 10h30 au cercle de garnison
- **Dimanche 5**
Messe de la Légion étrangère, 10h à Saint-Bonaventure
- **Mardi 28**
Cérémonie à Chazey-Bons (01300) en hommage à la brigade de haute-montagne qui a fait partie du corps expéditionnaire mis sur pied en 1940 pour combattre les Allemands en Norvège

MARS

- **Mercredi 1^{er}**
AG Farac au cercle de garnison
- **Jeudi 9**
AG de l'UNC 69 à Ecully
- **Vendredi 24**
AG de l'ANAI au cercle de garnison

AVRIL

- **Samedi 1^{er}**
AGO et AGE de l'Amicale Royal Deux-Ponts/99^e et 299^e RI